

Dossier

1990 l'année internationale de l'alphabétisation

LANGUES ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Ndongo MBAYE

L'auteur de ce texte, Ndongo MBAYE, est Sénégalais. Sociologue et journaliste, il vit en France et milite au sein de l'Association des Ressortissants de la Communauté Rurale de Ballou. S'appuyant sur l'exemple du Soninké dans la population rurale sénégalaise de Ballou en France, il livre sa réflexion sur les problèmes d'éducation au Sénégal, sur la participation des associations d'émigrés au développement de leurs communautés et fait un plaidoyer en faveur de l'alphabétisation dans les langues maternelles.

Poser le problème des langues africaines par rapport au développement, c'est passer de la tradition orale à l'écriture par les passages obligés de la transcription, de la lecture et de l'édition. Mais lorsqu'un Africain parle de littérature orale, il a tout de suite intérêt à lever tous les présupposés et préjugés dus à l'anthropologie coloniale classique.

En effet, les recherches anthropologiques nous ont amenés à intérioriser, d'une manière progressive et insidieuse, une classification facile, simpliste et dichotomique des sociétés humaines en fonction du sacro-saint critère de l'écriture, distinguant ainsi les sociétés où l'essentiel de la communication sociale se réalise par l'écriture, de celles où le message social se transmet (essentiellement et non exclusivement) par l'oralité.

C'est de cette distinction qu'est née l'opposition, le conflit, entre les "civilisations de l'écriture" (les nobles, les grandes, les positives...) et les "civilisations de l'oralité" (les primitives, les sauvages, les négatives...) auxquelles nous sommes censés appartenir.

C'est pourquoi il faut préciser qu'au-delà du souci plutôt apparent de classification, de telles formules reposent sur des présupposés idéologiques qui, à coup sûr, empêchent une appréhension correcte des réalités qu'elles sont supposées décrire scientifiquement.

Dès lors, l'opposition formelle entre deux types de civilisation, qui s'articule autour du rapport oralité/écriture, véhicule un certain nombre d'apriorismes hérités de l'anthropologie coloniale. Ce qui explique qu'une expression comme "civilisation de l'oralité" soit chargée de beaucoup de connotations négatives et dévalorisantes que la désuète dénomination de "sociétés primitives" avait contribué à mettre en place. Et comme l'écriture est toujours considérée comme un gigantesque progrès de l'humanité, elle apparaît évidemment comme une valeur sélective positivée, marquant un plus-être par rapport à l'oralité. En fait, tout se passe comme si l'oralité était une étape nécessaire mais "primitive" dans l'accession à l'écriture posée comme point de perfection du discours humain.

Ainsi, les sociétés dénommées "civilisations de l'oralité" ne sont perçues que de façon négative, c'est-à-dire des sociétés en situation de manque et d'attente, qui n'ont pas encore le privilège d'accéder à l'ère de Gutenberg.

Pourtant, l'allégation d'absence d'écriture dans les sociétés dites à "civilisation d'oralité" ne pourrait aucunement résister à l'analyse historique à cause des nombreux signes graphiques retrouvés dans des grottes sur des objets usuels et rituels. Après examen, ce graphisme présentait une combinaison de véritables signes linguistiques où le signifiant, matérialisé sur la pierre, le cuir ou le bois, s'associait à un signifié social parfaitement déchiffrable pour les initiés. Ce qui explique que des

générations de chercheurs, d'Afrique et d'ailleurs, et notamment européens, se soient évertuées à démontrer que l'Afrique n'est pas aussi ignorante en écriture qu'on le prétend. C'est dire donc qu'en Afrique, l'écriture n'a pas été ressentie comme un système de communication indispensable, dont la "découverte" ou l'existence devait reléguer l'oralité au rang de sous-écriture.

C'est pourquoi il est plus judicieux, pour situer la spécificité de la production discursive africaine, de mettre l'accent, non pas sur le fait que ces sociétés soient restées orales, mais qu'elles le soient restées essentiellement, et que l'oralité y ait pris des formes particulièrement originales de réalisation. En d'autres termes, comme le dit si bien le chercheur africain Honorat AGUESSY, *"quand nous parlons de l'oralité comme caractéristique du champ culturel africain, nous pensons à une dominante et non à une exclusivité. En ce sens, l'oralité est le fait pour une culture de privilégier l'aspect oral dans l'acquisition et la transmission des connaissances et des valeurs, tout en disposant d'un moyen de fixation spécifique"*. L'exemple des écritures Bamoun (Cameroun), Vai (Sierra Leone), Nisidibi (Nigéria Occidental), Bassa et Mende (Sierra Leone et Libéria), dont ces sociétés n'ont pas fait le même usage que des civilisations comme la chinoise ou l'occidentale, nous en donne une belle illustration.

Avant d'aller plus avant dans notre analyse, il serait peut-être bon de souligner que l'espace de l'ethnie Soninké s'étend sur des pays aussi différents que le Sénégal, le Mali, la Gambie et la Mauritanie. Ce qui explique que l'**Association pour la Promotion de la langue et de la culture Soninké** (A.P.S.), créée en 1979, et dont le credo est d'empêcher la disparition d' *"une langue, une culture, une histoire, en un mot une civilisation"*, a des ramifications en Afrique, non seulement dans ces quatre pays d'origine, mais aussi dans d'autres pays. De plus, elle compte dans ses rangs des non-Soninkés intéressés seulement par la nature de l'enjeu. L'association a créé un support de vulgarisation sous forme de magazine, **sooninkara**. Elle s'occupe aussi de soutien scolaire en français pour les enfants en difficulté, d'alphabétisation en soninké pour adultes et enfants, d'animation culturelle et en économie familiale, de traduction français/soninké, de conseils juridiques divers, de travail social.

La communauté rurale de Baliou

Une des dernières nées de la réforme administrative, elle a vu le jour le 24 novembre 1984. Située dans le Sud-Est de l'arrondissement de Diawara, dans le département de Bakel, elle regroupe 12 villages dont 10 sont permanents : Ballou, Yaféra, Djimbe, Debou-Khoule, Golmy, Koughany, Aroundou, Sébou, Dedji, Amandji, et 2 saisonniers dont les populations viennent du Mali pour passer l'hivernage au Sénégal où elles paient leurs impôts : les habitants de Aourou sont originaires de Goutchoubé, et ceux de Koba, de Senghalou.

La communauté rurale couvre une superficie de 413 km « avec une population qui se chiffre à 15 000 habitants (selon le dernier recensement administratif de 1986/87), soit une densité moyenne de 36 habitants au km². La stratification est la suivante :

- population active : 7 976
- enfants: 6 678
- malades, vieux : 450

La population est composée d'ethnies dont :

- 75% de Soninkés,
- 20% de Peuhls et Toucouleurs,
- 5% d'autres.

La grande caractéristique de cette population est la forte émigration de ses forces actives, généralement des hommes âgés de 18 à 50 ans, vers d'autres pays africains (Congo, Zaïre, Côte d'Ivoire, etc.) et surtout la France où ils forment une communauté très solidaire et attachée à ses traditions.

Considéré comme le "Portugais" de l'Afrique, le Soninké a toujours été un grand voyageur. Le mouvement migratoire auquel on assiste aujourd'hui est millénaire. Ce qui explique que les 2/3 des forces vives de la communauté rurale vivent à l'étranger. Et partout où il se trouve, le Soninké fait sien l'adage qui dit de "*ne jamais oublier derrière soi*" ; ainsi n'oublie-t-il pas sa source et ses racines, et participe-t-il à la vie et au développement de son village rural, non pas seulement par les sommes massives d'argent injectées au village sous forme de mandats envoyés aux familles, mais aussi par des réalisations socio-économiques d'ordre communautaire : forage de puits, construction d'écoles, de dispensaires, de maternités, de mosquées, achat de moulins à mil pour alléger les tâches ménagères des femmes, aide à la création de petits groupements d'intérêt économique dans les divers secteurs des ressources naturelles et de la production, étant entendu que les principales activités sont agro-pastorales.

D'ailleurs, pour mieux harmoniser, répartir et renforcer cette participation tous azimuts au développement de leur communauté, les immigrés de Ballou en France ont créé l'**Association des Ressortissants de la Communauté Rurale de Ballou**, portée sur les fonds baptismaux à l'Assemblée Générale constitutive le 11 novembre 1989 et dirigée par un bureau de 30 membres.

Rôle des femmes et des enfants

Cependant, un gros problème demeure : la définition du rôle de la femme et de l'enfant dans leur participation à la dynamique socio-économique. Bloquée dans la sphère des considérations traditionnelles, la femme a l'impression d'être tenue à l'écart d'une société d'hommes sclérosée, et imperméable aux innovations de la vie moderne et aux aspirations des femmes à une plus grande implication dans le développement.

Mais laissons la parole à Mme Bintou BOIGUILLE, d'origine malienne mais Sénégalaise de naissance, qui, dans un entretien dans le n°3 de la revue **Sooninkara** d'octobre 1989 sur le rôle des femmes immigrées dans les associations villageoises et les villages d'origine, s'est expliquée longuement: "*Les hommes ne sont ni sensibilisés, ni informés (...) Ils construisent au village des équipements socio-culturels destinés aux femmes et aux enfants sans que ceux-ci soient associés à ces projets... Les hommes doivent savoir que l'homme et la femme sont complémentaires. Ils doivent savoir que si on construit quelque chose pour quelqu'un d'autre, on doit au moins l'en informer et lui demander son avis... Les hommes sont en contradiction avec eux-mêmes. En France, dans les associations villageoises, ils ne font aucune place aux femmes et aux enfants. Au village, ils font appel à eux pour la réalisation et le fonctionnement effectif des écoles, centres de santé ou maternités. Je crois que si l'on veut rentabiliser davantage les équipements socio-culturels, on doit faire appel aux femmes immigrées. Déjà on peut dire que certaines d'entre elles ont acquis des expériences qui peuvent profiter à la communauté villageoise. Leur fréquentation du milieu médical, pendant la grossesse, l'accouchement et les différentes consultations, ainsi que leur approche du milieu scolaire lorsqu'elles accompagnent leurs enfants à l'école, leur ont fait acquérir une certaine expérience que leurs soeurs restées au village n'ont pas. Cette expérience doit être utilisée par les associations villageoises. Et si les femmes immigrées étaient partie prenante dans les activités des associations, une fois retournées au village, certaines d'entre elles pourraient participer au fonctionnement des équipements socioéducatifs. Mais qu'est-ce qu'on constate dans nos villages ? L'absence de ces anciennes immigrées. C'est là un gâchis.*

Par ailleurs, dans nos villages, le personnel médical est le plus souvent d'une autre ethnie, et ne parle pas le soninké. Quant aux femmes du village, le plus souvent, elles ne parlent ni bambara, ni wolof, ni français. Pourquoi les associations villageoises ne font-elles pas participer ces femmes multilingues ? Ce qui manque donc, c'est la participation des femmes et des enfants aux réunions et aux prises de décisions...

Au niveau de la France, la participation des femmes à la vie des associations villageoises est avant tout un moyen pour renforcer la solidarité villageoise et communautaire existant entre les femmes

et/ou les familles. À l'exception des chômeurs, tous les maris travaillent à l'extérieur, les enfants en âge scolaire sont eux à l'école. Seules les femmes, qui le plus souvent ne travaillent pas, restent à la maison. Elles en profitent pour s'entraider entre voisines du même immeuble, du même quartier, du même village.

Cette solidarité se manifeste dans plusieurs domaines : telle femme vient d'arriver en France et son mari travaille durant la journée : elle est seule à la maison, on va alors chez elle pour qu'elle ne reste pas dans la solitude. On en profite pour lui apprendre à téléphoner, à allumer le gaz, à faire le marché, à broder ou à coudre si elle a une machine. Telle autre va au centre de P.M.I. ou à l'hôpital : on l'accompagne. Telle autre est hospitalisée : on s'occupe de ses enfants et de son mari. C'est grâce à cette solidarité que les familles africaines, ne sollicitent que rarement une aide ménagère des services sociaux. Cette entraide est beaucoup appréciée des femmes.

Il est vrai que dans les sociétés traditionnelles, les femmes ne participent pas toujours à la prise des grandes décisions.

Mais je signale aux responsables des associations que construire des maternités, des écoles, des dispensaires, n'a pas toujours fait partie de nos traditions. C'est à la suite de nos séjours dans les grandes villes françaises et africaines que nous avons ressenti la nécessité d'en construire chez nous. Cela correspond à un changement dans notre vision du monde. Mais ce changement restera partiel tant que les hommes n'auront pas reconnu aux femmes leur place, toute leur place."

DE L'ENSEIGNEMENT À L'ALPHABÉTISATION : L'APPORT DES IMMIGRÉS SONINKÉS

L'enseignement

"La nécessité de développer les langues nationales apparaît dès qu'on se soucie de faire acquérir à l'Africain moyen une mentalité moderne (seule garantie d'adaptation au monde technique) sans être obligé de passer par une expression étrangère (ce qui serait illusoire).

Il est plus efficace de développer une langue nationale que de cultiver artificiellement une langue étrangère, un enseignement qui serait donné dans une langue maternelle permettrait d'éviter des années de retard dans l'acquisition de la connaissance. Très souvent, l'expression étrangère est comme un revêtement étanche qui empêche notre esprit d'accéder au contenu des mots qui est la réalité. Le développement de la réflexion fait alors place à celui de la mémoire.

Le jour même où le jeune Africain entre à l'école, il a suffisamment de sens logique pour saisir le brin de réalité contenu dans l'expression : un point qui se déplace engendre une ligne. Cependant, puisqu'on a choisi de lui enseigner cette réalité dans une langue étrangère, il lui faudra attendre un minimum de 4 à 6 ans, au bout desquels il aura appris assez de vocabulaire et de grammaire, reçu en mots, un instrument d'acquisition de la connaissance, pour qu'on puisse lui enseigner cette parcelle de réalité" disait le savant sénégalais et panafricain Cheikh Anta DIOP, dans le second tome de son ouvrage Nations, nègres et cultures.

On peut d'ores et déjà affirmer que les dirigeants africains, à quelques rares exceptions près, n'ont pas su ou voulu tirer parti, après les années d'indépendance, de ses théories scientifiques révolutionnaires développées déjà depuis les années 50. Ainsi en sera-t-il du Sénégal dont le système d'enseignement, calqué sur celui de la France, n'aura pour finalité que de former une élite déconnectée des réalités socio-linguistiques quotidiennes.

Ceci a pour conséquence aujourd'hui la généralisation d'un enseignement inadapté qui produit le plus de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur de toute l'Afrique. C'est ainsi que parmi d'autre aberrations du système, on peut citer : plus de cent docteurs en médecine et en pharmacie, qui ne trouvent pas de travail, alors que le pays n'a même pas atteint le seuil minimum de

couverture médicale prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) ; des diplômés de 3^{ème} cycle qui traînent les rues alors que l'université manque cruellement d'enseignants ; des maîtres d'enseignement qui se tournent les pouces alors que les lycées et collèges n'ont pas de professeurs... Cette situation intenable pour le pays, et psychologiquement désastreuse pour les élèves, étudiants et corps enseignant, a conduit au redoublement de toute la population scolaire du Sénégal, après une année entière de grèves, en 1988, qualifiée de blanche. Lorsque nous savons que les revendications majeures étaient liées aux conditions de travail et au manque de matériel aussi indispensable que des tables et bancs, nous laissons imaginer l'état déplorable dans lequel se trouve aujourd'hui l'enseignement au Sénégal : la perte des illusions d'un avenir meilleur grâce au travail, le refuge derrière le fanatisme et l'intégrisme, une perte totale de confiance dans l'État et toutes ses institutions, une dérive vers la délinquance et la violence. Il faut noter que beaucoup de mesures d'austérité et de dégradation des conditions de vie en milieu scolaire et universitaire découlent, non seulement d'une mauvaise volonté politique délibérée, mais aussi du diktat du F.M.I. et de la Banque Mondiale qui, avec leur politique d'ajustement structurel, sont en train de mettre à feu et à sang les pays du Tiers Monde, par des mesures anti-sociales qui sont autant de vecteurs de troubles et de conflits sociaux.

L'alphabétisation en langue nationale : le cas du soninké

La recherche dans les langues nationales au Sénégal remonte à la fin des années 40. Elle se développe dans les années 50 puis plus tard avec des chercheurs et linguistes comme Cheikh Anta DIOP, Pathé DIAGNE, Assane SYLLA, Sakhir THIAM, Yéro SYLLA et d'autres venus d'horizons ethniques différents. Ce qui a abouti à l'harmonisation des modalités de transcription des langues nationales à partir de l'alphabet latin. Les sons restaient les mêmes, à part certaines particularités comme l'utilisation du x comme la jota espagnole, le n avec le tilde qui se lit "gn", les problèmes de gémination (doublement de consonnes), etc.

Mais dans la mesure où tous les chercheurs ont été formés à l'école française, sont des intellectuels et font partie de l'élite, qui seule est en mesure de décrypter l'alphabet latin, le problème de la vulgarisation, face à une majorité d'illettrés et d'analphabètes, restait entier, malgré les efforts et la dose d'abnégation déployés par les précurseurs.

Quant à l'État, comme en France, malgré tout le tapage médiatique, et l'abattage publicitaire à coups de millions (plus par démagogie que par un souci de faire évoluer les choses !) autour de la Semaine Annuelle de l'Alphabétisation, il ne fait rien en profondeur, dans la mesure où le pouvoir de l'élite repose fondamentalement sur l'exclusivité de la maîtrise de la langue française et des privilèges qui s'y rattachent. D'où la faiblesse de la politique linguistique du gouvernement et ses atermoiements. Dès lors, ayant constaté la démission de l'État en la matière, des associations comme l'AP.S. ou d'autres, qui couvrent un espace plus restreint, se sont engagées résolument dans la bataille linguistique avec des ambitions affirmées de lier les langues nationales au processus de développement. La création de revues de soninké comme **Sooninkara** en France et **Xibaare** au Mali, mais aussi le projet d'alphabétisation fonctionnelle dans le département de Bakel, en langues locales et sur des thèmes pratiques, abondent dans ce sens.

Ce dernier projet, initié par le comité de jumelage A.P.T./Bakel et le **Foyer des Jeunes de la Commune de Bakel**, part du principe que la langue est non seulement un outil à l'aide duquel l'homme communique avec les siens, échange et arrive à se faire comprendre, mais elle constitue également un instrument privilégié dans l'action pour le développement. Il s'adresse de façon générale aux producteurs organisés en coopérative, aux associations de développement, de quartier, de femmes ou de jeunes, et vise à les aider à mieux maîtriser leur environnement et leurs activités.

Cette alphabétisation se fait à partir de thèmes pratiques comme l'alimentation, l'hygiène, les modes de culture, le ramassage des ordures au niveau des 9 quartiers de la ville, vers diverses associations (paysans, artisans, jeunes, femmes, etc.).

Mais, aussi fonctionnelle et pratique que puisse être l'alphabétisation, elle aura du mal à se généraliser si elle n'est pas économiquement valorisée, c'est à dire prise en compte dans la promotion sociale et professionnelle de l'individu.

De plus, si on considère un lectorat restreint, une édition inexistante sinon très peu développée, et peu d'énergie quant à l'initiation des enfants, l'alphabétisation n'a pas encore de beaux jours en perspective. Mais avec la volonté des différents acteurs d'associer les enfants à l'apprentissage des langues nationales, et une éventuelle et souhaitable concertation entre les autorités de l'Éducation Nationale et les travailleurs immigrés, qui participent à l'effort national en construisant des classes et des écoles, la réussite de l'enseignement du soninké serait plus brillante.

Mais laissons le mot de la fin à Cheikh Anta DIOP : *"On ne saurait insister suffisamment sur le fait que l'impérialisme culturel est la vis de sécurité de l'impérialisme économique ; détruire les bases du premier c'est donc contribuer à la suppression du second."*

On pourrait penser que l'évolution d'une langue est un phénomène naturel sur lequel il serait inefficace d'intervenir.

Une telle conception est également erronée ; elle est dangereuse aussi car, étant donné que le ressort de l'évolution naturelle de la langue est la mentalité populaire, cela reviendrait à condamner la langue à ne pouvoir exprimer que ce qui est du domaine de cette mentalité : en un mot cela revient à condamner la langue à demeurer concrète.

Lorsque la mentalité populaire a créé tout le fonds de la langue, il est indispensable qu'un effort conscient soit appliqué à celle-ci pour l'élever au niveau de l'expression abstraite, intellectuelle, de la science et de la philosophie (...) Il s'agit d'introduire dans les langues africaines des concepts et des modes d'expression capables de rendre les idées scientifiques et philosophiques du monde moderne. Une telle intégration de concepts et d'expressions équivaldra à l'introduction d'une nouvelle mentalité en Afrique, à l'acclimatation de la science et de la philosophie moderne au sol africain, par le seul moyen non-imaginaire... On voit donc que les langues africaines sont loin d'être frappées d'une pauvreté naturelle, et qu'il suffit de leur appliquer un effort comparable à celui qui a été appliqué aux langues occidentales pour qu'elles soient au niveau des exigences de la vie moderne.

Un tel développement des langues est inséparable de traductions d'ouvrages étrangers de toutes sortes (poésie, chant, roman, pièce de théâtre, ouvrage de philosophie, de mathématiques, de science, d'histoire, etc.). Il est inséparable également de la création d'une littérature africaine moderne, qui sera alors, nécessairement, éducative, militante, et essentiellement destinée aux masses. Mais il implique par-dessus tout l'acquisition d'une discipline intellectuelle qui permet d'accepter, avec de moins en moins de résistance, les néologismes indispensables." (Cheikh Anta DIOP. Nations, nègres et cultures, Présence Africaine 1979).

Ndongo MBAYE,

en collaboration avec l'Association des Ressortissants de la Communauté de Ballou.